

Objectifs

La formation de formateur PRAP vise à développer les compétences permettant d'animer un projet de formation action des risques liés à l'activité physique, d'informer, de sensibiliser les différents acteurs et de former les salariés à la PRAP.

- Etre capable d'appréhender la démarche prévention d'un établissement ou d'une entreprise en vue d'y intégrer un projet de formation-action PRAP ;
- Etre capable d'élaborer un projet de formation-action PRAP en tenant compte de la spécificité
- Etre capable d'assurer la promotion d'une formation-action PRAP
- Etre capable de développer une méthodologie de repérage et d'évaluation des risques liés à l'activité physique (analyse), avec la participation effective du personnel et de proposer des pistes d'amélioration des situations de travail.
- Etre capable d'accompagner les salariés dans la recherche d'amélioration des situations de travail visant à répondre aux besoins (techniques, organisationnels et humains identifiés lors de l'analyse
- Etre capable de concevoir et d'organiser une action de formation PRAP en respectant le référentiel national.
- Etre capable d'animer une action de formation-action PRAP
- Etre capable d'évaluer une formation-action et son impact.

Public

- Formateurs occasionnels ou débutants souhaitant acquérir les fondamentaux de l'animation de formations
- Formateurs d'entreprise tous secteurs (Immobilier, Paie, Santé-Sécurité etc ...)

Pré requis

Disposer ou acquérir les connaissances de bases en prévention selon le référentiel national (20h formation à distance).

Durée

70 heures (3 jours + 3 jours + 4 jours) en centre de formation, réparties sur 3 semaines non consécutives et 21 heures pour un travail intersession.

Effectif minimum

1 personne

Effectif maximum

12 personnes

Maintien et Actualisation et des Connaissances

3 ans

Attribution finale

Une attestation provisoire d'aptitude pédagogique de formateur PRAP option IBC est délivrée par l'organisme chargé de la formation après validation de toutes les compétences.

Un certificat de formateur PRAP option IBC est délivré par l'INRS.

Théorie

La prévention des risques professionnels dans les entreprises :

- La réglementation, les principes généraux de prévention
- Les acteurs de la prévention,
- Les indicateurs,
- Notion de danger, risque, dommage, situation dangereuse, accident de travail et maladie professionnelle,
- L'évaluation des risques professionnels.

La prévention des risques liés à l'activité physique : la PRAP

- Constat chiffré,
- Les enjeux de la PRAP,
- Les limites de la formation « gestes et postures »,
- Les référentiels de formation PRAP.

Le projet de formation-action PRAP :

- La méthodologie d'un projet de formation-action,
- Les différentes étapes,
- Elaborer et formaliser un projet de formation PRAP.

Le fonctionnement du corps humain :

- Anatomie (colonne vertébrale, articulation, tendon, ligament...),

- Physiologie,
- Pathologie (lumbago, hernie discale, tendinite, Troubles Musculo-squelettiques...)

L'analyse d'une situation de travail :

- L'activité physique dans la situation de travail,
- L'observation et la description d'une situation de travail,
- La caractérisation d'une situation de travail dangereuse,
- L'identification des déterminants de l'activité physique,
- La proposition de mesures d'amélioration des situations de travail.

La conception, l'organisation et l'animation d'une action de formation :

- Construire une réponse pédagogique adaptée,
- Les objectifs d'une formation,
- Le déroulé pédagogique,
- Les méthodes pédagogiques,
- L'évaluation pendant la formation,
- Le suivi administratif

Méthode et Support pédagogique

Formation en salle avec apports théoriques basée essentiellement sur la mise en situation.

Validation:

- La présence à l'ensemble des séquences programmées.
- L'évaluation des stagiaires selon les modalités décrites dans le référentiels et notamment après la vérification de l'acquisition du prérequis des bases en prévention.
- En vue de l'obtention du certificat de formateur PRAP, les épreuves certificatives sont proposées de façon à permettre
 - Une évaluation distincte de chaque compétence
 - Un regroupement en situations d'évaluation qui correspond au plus proche à des situations réelles de travail. Les compétences seront évaluées par le formateur de formateurs chargé de la formation.

Qualification des Intervenants

Formateur de Formateur PRAP habilité CARSAT-INRS.

Moyens Pédagogiques nécessaires à la formation

Salle de réunion
Ordinateur

Vidéo/retro projecteur
Tableau

Principales références réglementaires

Code du travail.

Documents de référence

Document de référence : V5 - 01/2015